Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-215601105-20260402-11_2026-DE

République Française
Département MORBIHAN
**Commune de LIGNOL**

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 02/04/2026

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 15 | 15 | 13 |

| Vote |
|---|
| **A la majorité** |
| Pour : 13<br>Contre : 0<br>Abstention : 2 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 09/04/2026
Et Publication ou notification du : 09/04/2026

L'an 2026, le 2 Avril à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de LIGNOL s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUKANDJA Laurent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/03/2026.

**Présents** : M. BOUKANDJA Laurent, Maire, Mmes : BELLEC Yolande, CHOLEY Sylvianne, GUESNEY Sébastien, HATOUM Adélie, LE BARTZ Martine, SIMON Nicole, WILLERY Jessica, Melles : BOUËDEC Vincianne, LE YAOUANQ Carole, MM : DELCOURT Xavier, HEMONIC Vincent, LE HYARIC Patrick, PHILIPPE Adrien, PHILIPPE Laurent

**A été nommée secrétaire** : Mme LE BARTZ Martine

## 11_2026 – Désignation des membres des commissions communales - 4ème partie

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment son article L. 2121-22, il appartient au Conseil municipal de constituer des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil ou à la commission.

Ces commissions jouent un rôle consultatif. Elles préparent les travaux du Conseil municipal, étudient les dossiers et émettent des avis. Elles se réunissent à l'initiative du Maire ou sur demande de la majorité de leurs membres.

Après discussion, il est proposé la création des commissions communales comme citées ci-dessous composées des membres élus suivants :

**Commission communication, publication et évènements**

- **Laurent Boukandja**
- Vincianne Bouedec
- Patrick Le Hyaric
- Adélie Hatoum

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-215601105-20260402-11_2026-DE

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité,**

**- Valide** la création et la composition des membres des commissions énoncées ci-dessus

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 08/04/2026

Le Maire
Laurent BOUKANDJA

Le secrétaire de séance
Martine Le Bartz

MAIRIE DE LIGNOL (MORBIHAN)